



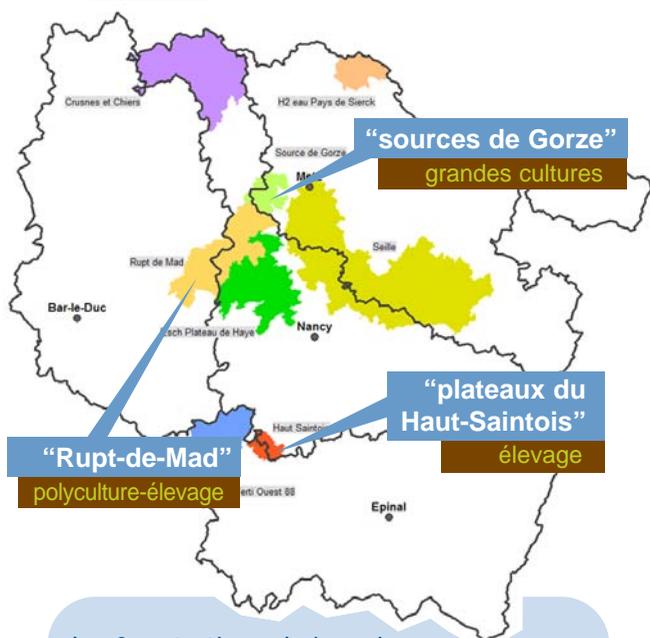
# agri-mieux

## en région Lorraine

La conquête de la qualité de l'eau est en marche

**Au cours de ces quinze dernières années, les agriculteurs ont eu à s'adapter à une évolution importante des questions et réglementations environnementales.**

Les opérations collectives FERTI-MIEUX, puis AGRI-MIEUX, ont été créées pour initier de nouvelles méthodes et savoir-faire sur des zones particulièrement sensibles aux pollutions diffuses agricoles. En élaborant un conseil intensifié, une réflexion partagée s'est développée avec les agriculteurs très volontaires. Une lutte méthodique et efficace s'est organisée et 15 ans après le démarrage des opérations, l'impact sur la qualité de l'eau est réel et mesurable, à la satisfaction de tous.



### les 8 opérations de Lorraine

Mises en place de 1992 à 2005, les opérations mobilisent 26% de la surface agricole et 2000 agriculteurs, les chambres d'agriculture, les coopératives, les collectivités locales...



La dimension territoriale des opérations de reconquête de la qualité de l'eau est aujourd'hui au centre des préoccupations du CORPEN et c'est pour l'illustrer concrètement que nous avons invité la Chambre Régionale d'Agriculture de Lorraine à présenter, devant le Comité plénier du 10 mai 2005, les actions menées dans le cadre de FERTI-MIEUX.

Les résultats, particulièrement probants, obtenus après plus de 10 ans d'efforts et les conditions de mise en œuvre qui avaient permis d'y aboutir ont suscité dans l'auditoire un vif intérêt. La mobilisation exceptionnelle des partenaires locaux, l'adaptation fine des mesures au contexte territorial de chacune des zones d'action et l'adhésion massive des agriculteurs qui ont contribué, ensemble, à cette réussite, ont été considérés comme exemplaires à tous égards.

Je veux ici en féliciter tous les acteurs et leur souhaiter plein succès dans la poursuite de leurs actions dans le cadre nouveau d'AGRI-MIEUX.

**Jean-Paul NOBECOURT**

Président du CORPEN

(Comité d'Orientation pour des Pratiques agricoles respectueuses de l'ENvironnement)



Nous avons pris comme exemple trois opérations représentatives de divers contextes agricoles de Lorraine (voir carte).

Pour chacune de ces opérations, les changements de pratiques mis en œuvre par les agriculteurs se sont traduits par une baisse des teneurs en nitrates. De - 25% en moyenne dans les captages du Haut-Santois jusqu'à - 40% dans les captages de Gorze, les baisses des teneurs sont importantes dans les nappes. Ces améliorations ont également été observées dans les eaux du Rupt-de-Mad. Les objectifs de préservation des ressources en eau ont donc été atteints et parfois même la reconquête de la qualité de l'eau a été possible.

# “source de Gorze”

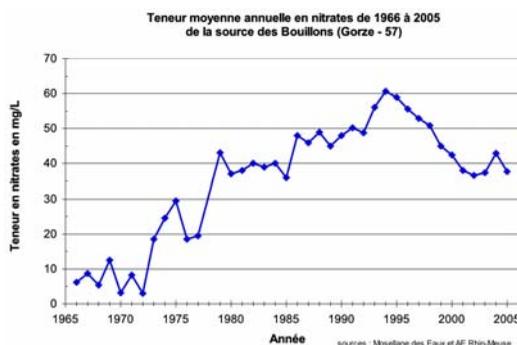
départements 54 et 57



L'opération, lancée en 1992, porte sur un plateau calcaire où 4000 ha de SAU sont cultivés par près de 50 agriculteurs céréaliers. Son objectif était de restaurer la qualité de l'eau dans 2 captages dont les teneurs en nitrates avaient progressivement dépassé la norme de qualité chimique de 50 mg/l. Ces captages alimentent Gorze et environ 10% de l'agglomération de Metz.

Les conseils techniques adressés aux agriculteurs portent principalement sur la fertilisation minérale azotée

A partir d'une meilleure connaissance des potentialités de production de leurs parcelles, les agriculteurs ont réussi à limiter les situations de surfertilisation fréquentes par le passé. Le changement des pratiques s'est traduit par une forte baisse des doses d'azote sur les principales cultures et une évolution très importante dans la manière de les apporter (moments les mieux adaptés, de manière fractionnée...). La baisse des doses totales a permis d'optimiser l'absorption par les cultures et de limiter les rejets dans le milieu.



Cela fait maintenant plus de dix ans que l'opération “Sources de Gorze” a vu le jour. Les progrès réalisés en matière de fertilisation sont très importants. “Améliorer notre gestion des engrais pour réduire les nitrates dans les Sources de Gorze”, tel était notre défi.

Face à cet objectif, l'accompagnement technique de qualité a été décisif. L'amélioration de la qualité de l'eau est une belle récompense. D'une atmosphère de conflit au début de l'opération, nous sommes passés à un partenariat constructif entre les agriculteurs, les collectivités locales, territoriales, et les administrations.

Soutenus, nous sommes prêts à poursuivre nos efforts !

**Michel Torloting**  
Président de l'opération



# “plateaux du Haut-Saintois”

départements 54 et 88



Lancée également en 1992, cette opération concerne deux petits plateaux calcaires où 800 ha sont cultivés par près de 40 éleveurs. L'objectif était de restaurer la qualité de l'eau dans les nappes captées au pied des plateaux pour l'alimentation des communes environnantes.

Le diagnostic agronomique initial avait mis en évidence une très forte concentration des fumiers sur les terres cultivées des plateaux, responsable de l'augmentation des teneurs en nitrates. Les conseils techniques ont donc principalement porté sur la gestion des fumiers. A partir de 2000, une action a également été engagée pour diminuer les quantités d'herbicides utilisées en développant le désherbage et arrêter l'utilisation de l'atrazine (herbicide du maïs interdit en 2003) dont la présence était observée dans les nappes.

Grâce à un meilleur raisonnement des fertilisations minérales azotées et à une très forte diminution des apports de fumier, les agriculteurs ont réussi à limiter les risques de surfertilisation. Ce changement des pratiques a nécessité entre autres la mise en place de sites collectifs de compostage et d'une structure collective (CUMA de l'Eau Vive) pour assurer les chantiers de compostage.



# “Rupt-de-Mad”

départements 54 et 55

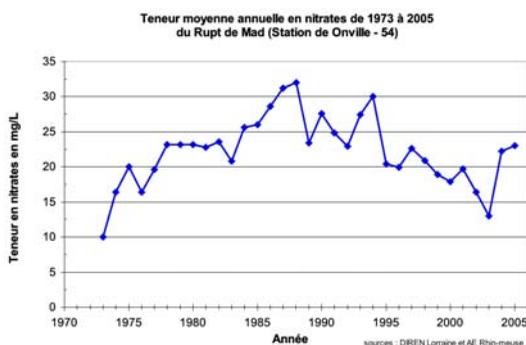


Depuis 1995, une opération est en place sur le bassin versant du Rupt-de-Mad, un affluent de la Moselle qui fournit 65% de l'alimentation en eau potable de l'agglomération de Metz. Les 22 000 ha de SAU de ce bassin sont cultivés par près de 165 agriculteurs .

L'objectif préventif était de stopper l'augmentation des teneurs en nitrates afin de préserver la potabilité de l'eau et la qualité du milieu aquatique. Les conseils techniques diffusés aux agriculteurs ont porté sur les pratiques de fertilisation azotée et la gestion de la matière organique et de l'interculture.

Cette opération s'insère dans le Contrat de rivière Rupt-de-Mad signé en 1997 et animé par le Parc Naturel Régional de Lorraine.

Sur la base des conseils agronomiques, les agriculteurs ont progressivement modifié leurs pratiques : forte baisse des doses d'azote sur les principales cultures et évolution importante des modalités d'apport (date et fractionnement).



Agri-Mieux “Rupt-de-Mad” démontre qu'une action concertée et accompagnée par les pouvoirs publics associée à une démarche volontaire des agriculteurs est la clé de la réussite de notre projet : “Améliorer la qualité des eaux superficielles et souterraines”. Les CDA\* 54 et 55, à partir des travaux de la CRAL\*\*, ont incité les agriculteurs à modifier leurs pratiques et à utiliser des outils de pilotage afin de stabiliser, voire de baisser les teneurs en nitrate. Un nouveau chantier s'ouvre aujourd'hui : les pollutions diffuses liées à l'emploi de produits phytosanitaires dans le domaine agricole et public en liaison avec les services de l'État. Notre travail consistera à identifier les situations les plus à risque, à déterminer les causes et à cibler les actions à mener. Un seul regret après 10 années “d'activités Agri-Mieux” : les agriculteurs se sont appropriés la démarche, nos résultats le prouvent, mais nous n'avons pas su les partager avec nos concitoyens. C'est un point à améliorer dans l'avenir.

**Michel RENOARD**  
Co-Président de l'opération



\*Chambre Départementale d'Agriculture  
\*\*Chambre Régionale d'Agriculture de Lorraine



Initiant la concertation entre monde agricole et monde de l'eau, avant même le dépôt du label Ferti-Mieux, l'opération du Plateau du Haut-Sainctois est pour nous un formidable “laboratoire” : sa problématique particulière a conduit les Chambres d'Agriculture des Vosges et de Meurthe-et-Moselle à mettre au point, avec les agriculteurs et les maires des communes concernées, compostage du fumier, épandage grande largeur... pratiques innovantes avant 1995, qui ont attiré bien des visites d'agronomes, de techniciens et d'agriculteurs ! Le souci “atrazine”, soulevé en 1999, a initié un nouveau challenge : réduction volontaire des doses, puis arrêt d'usage avant l'interdiction réglementaire, introduction du désherbage mécanique...

La forte implication des agriculteurs, la qualité de la concertation entre OPA, administration, recherche, gestionnaires de l'eau, permettent ici d'inventer de nouvelles façons de travailler pour fournir aux citoyens une eau de qualité, et servent d'exemple à tous les agriculteurs confrontés aux mêmes exigences de protection de la ressource en eau.

**Daniel Grémillet**  
Co-Président de l'opération



Suite à un appel à projets lancé en 2005 par le Ministère de l'écologie pour des actions de reconquête de la qualité de l'eau sur de petits bassins versants, le projet “Rupt-de-Mad” a été retenu avec 12 autres lauréats parmi 70 projets !

Prévu pour 5 ans, ce nouveau projet vise à poursuivre l'amélioration de la qualité des eaux, notamment des nitrates, produits phytosanitaires et matières en suspension. Reposant sur le volontariat, il se traduira par diverses actions dont certaines directement en lien avec l'animation de l'opération Agri-Mieux : le développement du compostage des fumiers et l'implantation de cultures intermédiaires destinées à piéger les nitrates.

# agri-mieux

des solutions pour l'environnement

## Un bilan environnemental très positif

Un réseau régional de suivi des teneurs en nitrates des eaux a été mis en place avec l'aide de l'INRA de Mirecourt. Il comporte une cinquantaine de points de surveillance et nous permet de mesurer l'efficacité des opérations AGRI-MIEUX. Les résultats de ces observations représentent aussi une aide précieuse pour l'animation et la bonne compréhension de l'utilité des opérations.

Sur l'ensemble du dispositif lorrain, les teneurs en nitrate observées sont en baisse de 5 à 45% selon les opérations. L'impact environnemental est variable et fonction de l'inertie du milieu, de la taille de l'opération et de l'adhésion des agriculteurs, mais il est positif.

## Une valorisation des "acquis AGRI-MIEUX" grâce à des opérations connexes !

**Les opérations "conseil rapproché captage"** ont pour objectif d'aider les agriculteurs exploitant un bassin d'alimentation de captage à opérer un changement des pratiques radical et immédiat. Depuis 2000, 46 opérations ont été mises en place en Lorraine. Leur taille moyenne est de l'ordre de 150 ha.

**Les fermes "transfert"** visent à diffuser les références techniques acquises sur les zones Agri-Mieux au plus grand nombre d'agriculteurs. Seize fermes représentatives des contextes pédoclimatiques et des systèmes de production lorrains sont en place. Les exploitants de ces fermes sont volontaires pour assurer 4 journées de formation par an.

## Des perspectives apparaissent !

Elles concernent principalement une nouvelle thématique, les phytosanitaires, pour aider les agriculteurs à initier des pratiques limitant les risques de transfert de phytosanitaires vers les eaux.

**Un nouveau label, "AGRI-MIEUX", pour améliorer la lisibilité de ces opérations et poursuivre la dynamique collective engagée et initiée par FERTI-MIEUX !**

Agri-Mieux prouve la capacité des acteurs des territoires à construire et réussir ensemble des projets environnementaux.

Avec la complicité de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, du Conseil Régional de Lorraine, des collectivités, des organisations agricoles, les agriculteurs ont su initier de nouvelles pratiques favorables à la protection de la qualité des eaux de Lorraine.

L'expertise développée sur des zones pilotes est désormais diffusée sur tout le territoire régional avec un accueil enthousiaste des agriculteurs.

Le défi des nitrates a été réussi. Nous nous engageons aujourd'hui dans le même esprit de conquête et d'ambition, avec l'appui précieux de nos partenaires, dans la maîtrise de l'impact des produits phytosanitaires sur la qualité des eaux. Le sujet est complexe, je suis persuadé que nous saurons le traiter avec succès.

**Michel Defloraine**

Président de la Chambre Régionale d'Agriculture de Lorraine



L'Agence de l'eau Rhin-Meuse soutient ces actions depuis leur lancement en 1992 et accompagne les agriculteurs dans leurs modifications de pratiques. L'objectif pour l'Agence de l'eau est de permettre la reconquête de la qualité des ressources et leur préservation à long terme afin de satisfaire l'ensemble des usages de l'eau. Le changement de pratiques mis en œuvre dans les zones ferti-mieux rebaptisées agri-mieux a eu un impact notable sur l'amélioration de la teneur en nitrates des eaux. Il reste néanmoins un défi important à relever concernant les pollutions dues à l'utilisation de produits phytosanitaires. C'est sans doute dans ces zones agri-mieux que, sous l'impulsion des pouvoirs publics, les acteurs de terrain seront les plus réceptifs pour mettre en place des pratiques plus respectueuses et atteindre ainsi un bon état de la qualité de l'eau à l'horizon 2015.

**Daniel Boulnois**

Directeur de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse

La protection de l'environnement est une des priorités du Conseil Régional de Lorraine qui mobilise d'importants moyens pour accompagner les acteurs lorrains dans leurs efforts vers des pratiques moins polluantes. Les opérations agri-mieux sont très représentatives de ce soutien à des opérations collectives, concertées et volontaires qui ont prouvé leur efficacité. Avec la montée de la problématique phytosanitaire, les opérations agri-mieux font face à un nouveau défi qui concerne désormais l'environnement et la santé de nos concitoyens.

**Daniel BEGUIN**

Vice-Président délégué à l'environnement et au développement durable

